

SESSION DECEMBRE 2012

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures 30

*Les calculatrices, téléphones cellulaires, smartphones
et tablettes ne sont pas autorisés et doivent être
éteints*

*Les sacs et cartables doivent être déposés à l'avant de la salle
d'examen*

**Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points**

**Le candidat traitera au choix un seul des deux exercices de la
2^{nde} partie.
10 points**

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

PREMIÈRE PARTIE

Questions de géographie

1) Nommez et caractérisez deux grands types de flux migratoires que connaît le monde actuel.

(2 points)

2) Citez deux acteurs majeurs intervenant dans le processus de la mondialisation et présentez leur rôle.

(2 points)

3) Justifiez cette affirmation en donnant au moins deux arguments : « L'évolution des moyens de transport a joué un grand rôle dans l'accélération de la mondialisation ».

(2 points)

4) Choisissez la définition la plus pertinente du terme « mondialisation ». Justifiez brièvement votre choix.

a - l'accélération des migrations internationales.

b - l'accroissement des échanges de marchandises, capitaux, informations et d'hommes à l'échelle planétaire.

c - un déplacement des activités vers les pays à bas salaires.

(2 points)

5) Proposez une définition de la notion de réseau.

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des deux exercices d'histoire suivants

Exercice n°1. Sujet d'étude : Le Proche-Orient

Document. Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères français à l'ONU, le 14 février 2003

« Nous poursuivons ensemble l'objectif d'un désarmement effectif de l'Irak. [...] En adoptant à l'unanimité la résolution 1441¹, nous avons collectivement marqué notre accord avec la démarche en deux temps proposée par la France : le choix du désarmement par la voie des inspections et, en cas d'échec de cette stratégie, l'examen par le Conseil de sécurité de toutes les options, y compris celle du recours à la force. C'est bien dans ce scénario d'échec des inspections, et dans ce cas seulement, que pourrait se justifier une seconde résolution. La question qui se pose aujourd'hui est simple : considérons-nous en conscience que le désarmement par les missions d'inspections est désormais une voie sans issue ? [...]

En réponse à cette question, la France a deux convictions : la première, c'est que l'option des inspections n'a pas été conduite jusqu'à son terme et peut apporter une réponse efficace à l'impératif du désarmement de l'Irak ; la seconde, c'est qu'un usage de la force serait si lourd de conséquences pour les hommes, pour la région et pour la stabilité internationale qu'il ne saurait être envisagé qu'en dernière extrémité. Or que venons-nous d'entendre, à travers le rapport de MM. Blix et El Baradei² ? Nous venons d'entendre que les inspections donnent des résultats. [...]

L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité. Elle pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits. Nous partageons tous une même priorité, celle de combattre sans merci le terrorisme. Ce combat exige une détermination totale. C'est depuis la tragédie du 11 septembre, l'une de nos responsabilités premières devant nos peuples. [...]

Il y a dix jours, le secrétaire d'État américain³, M. Powell, a évoqué des liens supposés entre Al-Qaïda et le régime de Bagdad⁴. En l'état actuel de nos informations et recherches menées en liaison avec nos alliés, rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche, nous devons prendre la mesure de l'impact qu'aurait sur ce plan une action militaire contestée actuellement. Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ?

Source : Dominique de Villepin, *Un autre monde*. Paris, L'Herne, 2003, p. 73-80.

1. Résolution du Conseil de sécurité qui exige de l'Irak qu'il accepte, dans un délai de sept jours, le contrôle renforcé de ses installations de production d'armes.

2. Respectivement président de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies et directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

3. Le ministre des Affaires étrangères aux Etats-Unis.

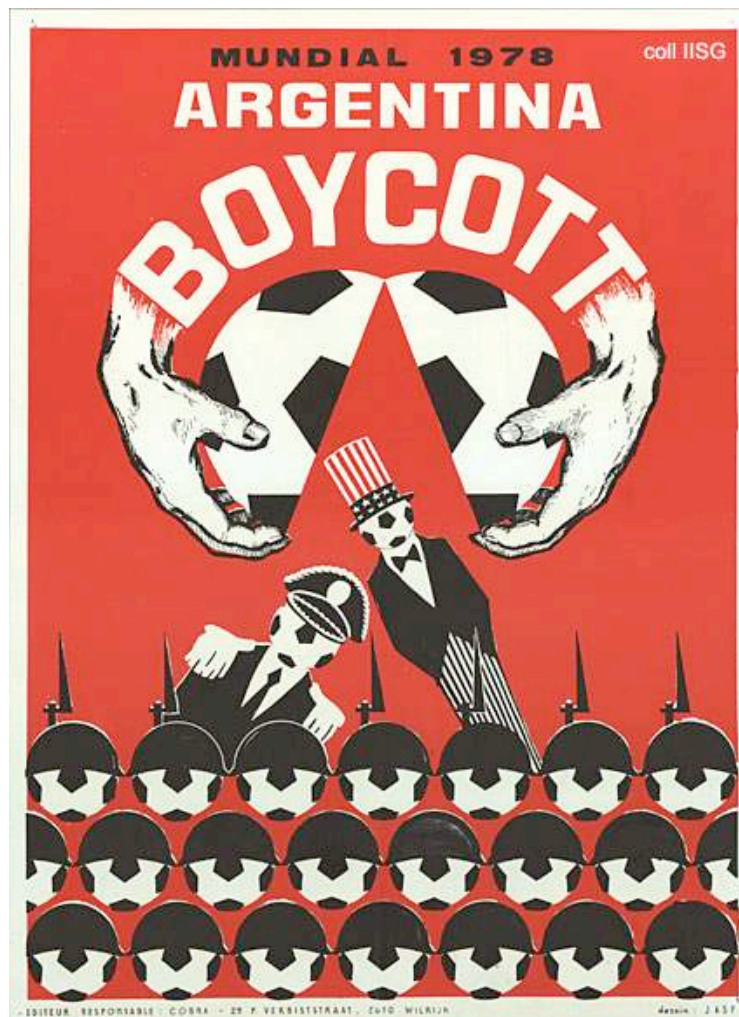
4. C'est-à-dire l'Irak dirigé par Saddam Hussein.

Questions :

- 1) A qui s'adresse ce discours ? Sur quel problème porte-t-il ?
- 2) Dégagez les arguments de l'auteur. A qui s'oppose-t-il en cette circonstance ?
- 3) Précisez ce que signifie la « tragédie du 11 septembre ».
- 4) Montrez en quoi la pertinence de la mise en garde exprimée dans les phrases soulignées s'est vérifiée.

Exercice n°2. Sujet d'étude : L'Amérique latine

Document. Affiche du COBA, Comité pour le boycott du Mondial de Football en Argentine, 1978.



Source : International Institute of Social History, <http://www.iisg.nl/collections/tourism/d12-375.php>

En 1978, l'Argentine organise la coupe du Monde de Football. A cette occasion, le Comité pour le boycott du Mondial de Football en Argentine (COBA) lance un appel relayé en Europe par des intellectuels tels Jean-Paul Sartre. Le Comité dénonce la situation politique en Argentine. Le régime argentin espère, avec l'organisation de la compétition, améliorer son image internationale. Sans réel écho dans le monde sportif, le boycott n'affectera pas la compétition, finalement remportée par l'Argentine.

QUESTIONS :

Question 1 : Décrivez les différentes parties de l'image en précisant à qui ou à quoi chacune d'elle fait allusion.

Question 2 : Que suggère ce document sur le régime politique de l'Argentine en 1978 ? Justifiez votre réponse.

Question 3 : Face à ce régime, que proposent les auteurs de ce document et pourquoi ?

Question 4 : Qu'est-ce que cet exemple nous dit de la position et de l'activité des Etats-Unis vis-à-vis des Etats de l'Amérique latine dans les années 1980 ? Cette position est-elle généralisable à l'ensemble de l'Amérique latine ? Justifiez votre propos.